

Facteurs influençant la répartition et la détection du Lézard ocellé (*Timon lepidus* Daudin, 1802) sur la Côte rocheuse des Albères (Pyrénées-Orientales).

Marine Pezin

Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)

L'influence de l'Homme sur son environnement est devenue si importante que certains scientifiques comparent nos activités « aux plus grandes forces de la nature » et considèrent que l'Holocène laisse place à l'Anthropocène, dont le marqueur géologique n'est pas encore arrêté. En découle une prise de conscience sur l'importance de certains anthromes (ou biomes anthropiques) pour la conservation d'espèces aujourd'hui dépendantes de ces milieux. C'est le cas du Lézard ocellé sur la Côte rocheuse des Albères, site Natura 2000 de 733 ha au paysage profondément marqué par la viticulture. L'étude menée en 2016, par application du protocole standardisé créé dans le cadre du PIRA, a permis de démontrer que la probabilité que le Lézard ocellé soit présent dans les vignes est de 57 % contre 5 % dans les maquis du secteur. Autrefois entretenus par de l'élevage extensif, ces maquis sont aujourd'hui beaucoup trop fermés pour accueillir ce reptile. Si les vignes et leurs murets en pierre sèche sont appréciés par l'espèce, l'abandon des parcelles les moins rentables accentue la fermeture et la fragmentation des milieux, deux facteurs aujourd'hui considérés comme étant les principales menaces pour le Lézard ocellé.

Notes :

